LA SENELEC FAIT ADMETTRE SES OBLIGATIONS LIÉES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ASSORTIES D'UNE COMPOSANTE DE FINANCEMENT VERT, SUR LGX

Publié le 13 juillet 2026



Luxembourg, le 13 juillet 2026 – Vendredi dernier, à l'occasion d'une cérémonie spéciale de sonnerie de la cloche (« Ring the Bell ») organisée à la Bourse de Luxembourg (Luxembourg Stock Exchange – LuxSE), les dirigeants de la Société nationale d'électricité du Sénégal (SENELEC) et de la Bourse de Luxembourg se sont réunis pour célébrer l'admission des obligations liées au développement durable (Sustainability-Linked Bonds – SLBs) de SENELEC, d'un montant de 108 milliards de FCFA (environ 164 millions d'euros), à la Bourse de Luxembourg ainsi que leur référencement sur la plateforme Luxembourg Green Exchange (LGX).

Structurées sous la forme d'une opération de titularisation adossée à des créances de factures d'électricité échues, ces obligations constituent les premiers titres émis par la société nationale d'électricité du Sénégal à être admis sur la Securities Official List de LuxSE (LuxSE SOL) et référencés sur LGX. Cette opération renforce l'engagement de la SENELEC en faveur de l'accélération de la transition énergétique du Sénégal, tout en élargissant son accès aux marchés internationaux de capitaux grâce à des financements en monnaie locale.

« *Nous sommes heureux d'accueillir SENELEC à LuxSE et sur LGX avec cette première émission d'obligations liées au développement durable. Cette transaction démontre comment les marchés de capitaux durables peuvent soutenir la transition énergétique en Afrique en mettant en relation des émetteurs ambitieux et des investisseurs internationaux. Nous sommes fiers d'accompagner la SENELEC dans la réalisation de ses objectifs de durabilité et dans ses efforts visant à élargir l'accès à une électricité fiable, abordable et plus propre au Sénégal* », a déclaré **Julie Becker, Directrice générale de la Bourse de Luxembourg.**

Soutenir la transition énergétique du Sénégal

La SENELEC est la société nationale sénégalaise chargée de la production, du transport, de la distribution et de la commercialisation de l'électricité. Elle fournit de l'électricité à près de 80 % de la population sénégalaise et joue un rôle central dans la stratégie

nationale visant à assurer l'accès universel à l'électricité et à porter la part des énergies renouvelables à 40 % du mix énergétique national d'ici 2030.

Cette opération combine une structure d'obligations liées au développement durable avec une composante d'affectation des fonds à des projets verts. Environ 52,5 % des ressources mobilisées seront consacrées à des projets éligibles dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, conformément au cadre de durabilité de la SENELEC.

La composante liée au développement durable repose également sur des indicateurs clés de performance (KPI) et des objectifs de performance en matière de durabilité (SPT) clairement définis, notamment la réduction des pertes sur le réseau de transport et l'amélioration de l'accès à l'électricité. Cette double structure contribue aux objectifs plus larges de transition énergétique du Sénégal, tout en démontrant la capacité des marchés de capitaux à financer des infrastructures durables en Afrique.

« *Cette opération de titrisation constitue une innovation majeure. Sa cotation à la Bourse de Luxembourg et son référencement sur la plateforme LGX représentent une étape importante pour la SENELEC et pour les marchés financiers africains. Elle traduit notre volonté de diversifier durablement nos sources de financement, d'optimiser la gestion de nos créances et de renforcer notre capacité à mobiliser des financements à moyen et long terme dans des conditions compétitives et transparentes. Notre objectif est d'accélérer la transformation du secteur énergétique sénégalais, d'étendre l'accès universel à l'électricité et de soutenir nos ambitions en matière de transition énergétique et de développement durable. Cette opération reflète également la confiance des investisseurs dans la résilience de notre modèle économique ainsi que dans la Vision Sénégal 2050, qui vise à bâtir un avenir énergétique plus inclusif et plus résilient* », a déclaré **Papa Toby Gaye, Directeur général de la SENELEC.**

Renforcer la coopération transfrontalière

La cérémonie « Ring the Bell » s'est également déroulée en présence de **Dr Edoh Kossi AMENOUNVE, Directeur Général de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM)**, la bourse régionale commune aux huit États membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), ainsi que de **Jean-Philippe Aithnard, Directeur général adjoint de BOAD Titrisation**, institution ayant accompagné la structuration du véhicule de titrisation ayant permis cette émission.

« *L'admission des titres de la SENELEC à la Bourse de Luxembourg et leur référencement sur LGX confèrent une visibilité internationale à une opération qui constitue une étape majeure pour les marchés de capitaux africains. En tant que première opération de titrisation en Afrique combinant une composante d'obligation verte et une composante d'obligation liée au développement durable, elle démontre que des solutions de financement sophistiquées en monnaie locale peuvent être alignées sur des objectifs environnementaux et sociaux mesurables. En sa qualité d'arrangeur et de*

société de gestion, BOAD Titrisation est fière d'avoir contribué à la structuration d'un instrument qui soutient la transition énergétique du Sénégal tout en ouvrant de nouvelles perspectives pour la finance durable à travers le continent », a déclaré **Adji Sokhna M'Baye, Directrice générale de BOAD Titrisation.**

Les obligations liées au développement durable de la SENELEC constituent une nouvelle double cotation entre la Bourse de Luxembourg et la BRVM, dans le prolongement du protocole d'accord (MoU) signé entre les deux places boursières en 2022. À travers ce partenariat, LuxSE et la BRVM s'engagent à promouvoir la finance durable en Afrique de l'Ouest en facilitant les doubles cotations, en soutenant le développement des marchés financiers et en favorisant le partage des connaissances.

« *La double cotation des obligations liées au développement durable de la SENELEC à la BRVM et à la Bourse de Luxembourg va bien au-delà d'une simple opération de marché. Elle constitue un signal fort de la confiance croissante accordée aux marchés financiers africains et de la capacité de notre région à proposer des solutions de financement innovantes répondant aux meilleurs standards internationaux. Cette réussite confirme la transformation de la BRVM en une place financière connectée à l'international, où l'épargne régionale et les capitaux mondiaux convergent pour financer des infrastructures durables et une croissance inclusive. La BRVM et la Bourse de Luxembourg ouvrent ensemble de nouvelles perspectives permettant aux émetteurs africains d'accéder aux investisseurs internationaux tout en renforçant le développement de la finance durable au bénéfice de nos économies* », a déclaré **Dr Edoh Kossi AMENOUNVE, Directeur Général de la BRVM.**

Cette double cotation illustre la solidité continue de la coopération entre les deux places boursières, tout en renforçant la visibilité internationale des émetteurs ouest-africains et en favorisant une intégration accrue des marchés de capitaux régionaux et internationaux.

Faire progresser la finance durable en Afrique

Cette admission confirme également l'engagement de la Bourse de Luxembourg à accompagner les émetteurs africains dans leur accès aux marchés internationaux de capitaux, aussi bien en devises fortes qu'en monnaies locales, afin de financer des projets générant des impacts environnementaux et sociaux mesurables.

En accueillant les obligations liées au développement durable de la SENELEC sur LGX, la Bourse de Luxembourg consolide son rôle de plateforme mondiale de référence en matière de finance durable, tout en accompagnant les émetteurs dans la mobilisation des capitaux nécessaires à la transition vers des économies plus résilientes, plus inclusives et sobres en carbone.

Copie hébergée par BIG TERMINAL d'une actualité publiée par la BRVM le 13 juillet 2026. Source :
https://www.brvm.org/fr/mediacentre/actualites/la-senelec-fait-admettre-ses-obligations-liees-au-developpement-durable